

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 39

Artikel: L'article nécrologique
Autor: Duplan, J.-L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ou de collation ? Qui présentait ou nommait les ministres du culte ? » — Ce poste jusqu'à présent s'est donné par le rang ; la Classe (de Vevey) nommait ; le gouvernement de Berne confirmait. Le Baillif ou son lieutenant présentait de la part de l'ancien souverain, et un Juré de la part de la Classe.

« Revenus des Ministres du Culte, dérivant de droits féodaux abolis : dîmes, censes foncières : » — La pension de la cure de Château-d'Oex vaut, un an dans l'autre, environ 55 louis, soit 880 francs. — Douze mesures de fèves payables annuellement par la commune de Rossinière dont elle se rachète. — La dîme du quartier au village d'Oex rachetée de la Cure en 1713 contre un rente annuelle de 100 francs, outre un chenever donné à la cure, de la rente de 16 francs. — N. B. Malgré l'ancienneté, les possesseurs des terres qui payent cette dîme en argent demandent à s'en racheter au bénéfice de la loi sur le rachat des droits féodaux, ce qui chargerait la nation de cette partie de la pension.

« Donations et offrandes : » — Point.

« Biens fonds : » — 1. Un jardin attenant à la cure avec un pré ou verger de la rente de 36 francs. 2. Un droit de pâturage de brebis à la montagne de la Vaucheresse rapportant au plus 36 batz année dans l'autre.

« Caisses communales : » — La commune paie chaque année 123 francs, rente d'une somme que l'ancien gouvernement lui avait remise à cet effet.

« Biens d'église : » — Point.

« Fonds quelconques en argent, blé, bois vin, etc. : » — Annuellement : 1. de l'ancien gouvernement, payable au château de Rougemont 194 francs. — 2. Plus 64 mesurés d'orge. N. B. La mesure, cette année, est évaluée à 16 batz. — 3. Plus 900 pots de vin, mesure de Berne, pris à Chillon, évalué cette année à 3 batz et demi kreutzer le pot. — 4. La commune doit donner au pasteur le bois nécessaire à sa consommation, dans ses forêts.

« Obligation de bâti ou de réparer le presbytère. » — L'ancien gouvernement bâtissait ou réparait le presbytère à ses frais. La commune devait le charroi des matériaux nécessaires. Les bâtiments sont une cure et un petit édifice séparé contenant écurie et fenil qui ont besoin de quelques réparations.

« Eglises, chapelles et leur état : » — Une seule église qui a besoin de réparations.

« Qui fournit le vin de communion ? » — Le gouvernement faisait payer le pain et le vin de la communion par le receveur du château de Rougemont.

« Qui fait la dépense des livres sacrés et effets servant au culte ? » — Les livres nécessaires au culte public, savoir liturgie, bible et psaumes étaient fournis par l'ancien gouvernement.

« Nom de baptême et de famille du pasteur. » — Philippe Bridel, bourgeois de Moudon.

« Lieu de naissance : » — Né à Begnins le 20 octobre 1757.

« Age, habitudes corporelles (!), tempérament sain ou faible : » — 41 ans et trois mois. — Généralement bien portant.

« Etudes ; où ? etc. : » — Premières études dans le collège de Moudon. — Puis le cours académique ordinaire de dix ans dans l'Académie de Lausanne, en passant par les auditoires successifs d'Eloquence, Philosophie et Théologie, ayant toujours le premier rang dans sa voile.

Outre les études nécessaires à sa vocation, il a cultivé et cultive encore la poésie française, l'histoire helvétique, la statistique nationale et quelques branches de l'histoire naturelle, entre autres la botanique. Ce sont là, après les devoirs de sa charge, ses occupations littéraires de préférence.

Il est membre de la Société helvétique d'Olten depuis 1789 et d'une société littéraire de Lausanne.

« Leur mérite ; sont-ils membres du Conseil d'éducation ? inspecteur des écoles ? auteurs ou instituteurs ? » — Il n'est membre d'aucun conseil d'éducation, mais jusqu'à présent il s'est re-

gardé comme le premier inspecteur des écoles de sa paroisse et s'est occupé à les améliorer autant que possible. Il a composé quelques ouvrages.

« Depuis quand occupent-ils leur poste ? » — Depuis le 1er avril 1796.

« Emploi ou placé antérieure ; durée de leur existence dans cette place : » — Il a été cinq ans vicaire de l'Eglise de Prilly, près Lausanne, puis environ dix ans pasteur de l'Eglise française de Bâle. Soit à Lausanne, soit à Bâle, il a donné des leçons et cours de belles-lettres françaises, histoire naturelle, histoire, soit générale, soit naturelle, etc.

« Nombre de leurs enfants, etc. : » — Il a deux filles, l'une de 15 ans, l'autre de 11 ans qu'il garde auprès de lui pour soigner leur éducation.

Avant l'exposition de produits vaudois. — L'Exposition de produits vaudois qui, rappelons-le, aura lieu à Genève du 3 au 11 octobre, s'annonce sous les plus heureux auspices.

En effet, les maisons vaudoises ont répondu avec empressement à l'initiative des organisateurs, et il ne reste actuellement aucune place de disponible.

Aucun doute que chacun aura à cœur de se rendre à Genève non seulement pour soutenir nos compatriotes, mais aussi pour visiter cette importante manifestation à des prix exceptionnels.

En effet, des trains spéciaux à prix réduits circuleront les dimanches 4 et 11 octobre. Des manifestations artistiques de premier ordre sont prévues chaque jour et pourront satisfaire les plus difficiles.

Signalons en passant les concerts annoncés de l'Union Instrumentale de Lausanne, de la musique de Jean-Louis, de l'Harmonie Nautique, etc.

Il vient d'être envoyé dans tout le canton l'affiche officielle qui est d'un effet très artistique et plaira à chacun, on voit que les organisateurs se sont inspirés de l'esprit du cru.

AU FOND DU BOIS

*Au fond du bois que voilà
Il y a — lontaine !*

*De beaux bouquets pour ma mie !
Au matin tu les auras,
Belle endormie !*

*Je m'en irai, chère aimée
A vêpre — londée !
Au bois, tout seul, les cueillir,
Pour les mettre à ta croisée
Et te fleurir !*

*Peut-être alors de ton lit
Si petit — lonti !
Sortiras-tu, ô ma belle,
Aspirant parfum exquis
D'amour fidèle !*

*J'espère aussi, je l'avoue,
Sur ta joue — lontou !
Prendre le prix du bouquet !
Tu ne peux faire la moue
Au frais muguet !*

*Il te dira sans détour
En ce jour : — Bonjour !
Puis nous irons, mon amie,
Tous deux, voir la fleur d'amour,
La fleur bénie !*

*Au fond du bois, on l'a vue,
Très bien vue — lontine !
Près de lui, en tête-à-tête
Se promener tout ému,
Le cœur en fête !*

Louise Chatelan-Roulet.

LE RÊVE D'UN 59...

G'ETAIT sur une route quelconque. Je vaguais d'un pas débonnaire. Tout à coup, un grondement de tonnerre, une Lancia à 100 km. à l'heure est devant moi. Pas de coup de sifflet précurseur. Un formidable choc, des douleurs atroces dans le dos, dans l'abdomen, la tête aplatie. La nuit tombe devant mes yeux, un vacarme d'enfer dans mes oreilles. Puis le néant. Ensuite impossible de raconter cette randonnée dans l'espace. Je me sentis sou-

levé par des ailes invisibles et lancé dans l'inconnu.

Subitement, une lueur éblouissante, j'entr'ouvre les yeux et quel ne fut pas mon ahurissement, je me trouvai devant un splendide palais aux fenêtres resplendissantes de lumière, dorures partout. Inutile de faire une description. En lettres d'or sur l'enseigne :

Paradis.

Devant le portail, style roman, je repérai le vénérable Saint Pierre, grande robe blanche, barbe de fleuve, son aurore du dimanche plaquée sur l'occiput, entouré de tout un état-major de personnages bibliques.

Il me vit et parla :

— D'où es-tu ?

— Des Woëttes, commune d'Ormont-dessous, canton de Vaud.

— Je connais, dit-il d'un air entendu et sa blanche dextre caressa sa noble barbe.

— As-tu fait ton service militaire ?

Je rejoignis vivement les talons.

— Oui, mon colo... hein, oui monseigneur, dans les fusiliers.

— C'est bien, brave Ormonnens, quand as-tu passé l'école militaire ?

— En 79, à Genève, 3e détachement, capitaine instructeur Kuntz, d'Orbe, puisque je suis né en 59.

— Ah ! tu es de 59 ! Il fallait le dire tout de suite, bête. Ce sont tous de bons bougres, les 59. Admis illico. Il tira son calepin en or et m'inscrivit. Puis se tournant vers l'entrée de l'édifice divin, il cria : Seconde porte à droite, 3e couloir à gauche, chambre 118, et se retournant vers moi, commanda : Rompez !

... Et d'un grand coup de pied au derrière, il me lança dans la cage de l'ascenseur. C'était charmant.

Là-dessus, je me réveillai.

Ed. Og.

L'ARTICLE NECROLOGIQUE

 HUT ! monsieur Gindroz, je ne voudrais pas que mon mari l'apprenne comme ça brusquement, il n'est pas encore assez bien pour supporter un tel choc.

M. Gindroz, qui avait la voix puissante et sonore, mit la sourdine, et la conversation ne fut plus qu'un chuchotis, mais, de l'autre côté de la paroi, le convalescent avait saisi le principal... Mort, son ami Marquerat, son vieux compagnon, fauché en pleine vigueur avant même d'avoir soixante ans... Il était venu hier, il s'était assis là, sur cette chaise, il avait fait des projets pour le moment où son ami serait sur pied, il avait parlé des élections toutes proches, du fils Henraud, qui avait l'air de se poser comme candidat au conseil communal...

Le convalescent entendant encore le son de sa voix, il voyait ce tic qui forçait de temps en temps son ami à lever les sourcils et à arrondir les yeux comme pour un prodigieux étonnement... Un homme musclé, robuste, étincelant de santé... Mort ! Endeu sans mouvement dans une chambre avec des fleurs autour de lui... Allons donc !...

Mais oui, il avait bien entendu... Une embolie, l'affaire de deux secondes... Et lui-même, Philippe Riverchon, qui sortait d'une dangereuse maladie, était en train de se guérir, reprenait goût à la vie, au soleil, et aux bons petits plats...

M. Riverchon, au lieu de ressentir un grand chagrin comme cela se devait, fut surpris de se sentir content, non certes parce que ce pauvre Marquerat était mort, mais de ce que lui-même était bien vivant. Un moment, il se délecta à cette pensée, puis le chagrin reprit le dessus... Ce pauvre Marquerat, si joyeux, si bon compagnon, qu'on avait tant de plaisir à rencontrer à midi moins le quart quand il sortait du café Ducret où il prenait l'apéritif, ou le soir au parc où il promenait ses petits-enfants... Bon type, complaisant, comme pas un, toujours gai... C'est vrai que tout lui avait réussi dans la vie : son commerce, son mariage, le mariage de ses enfants... Son tailleur lui réussissait toujours ses vestons, et sa bonne lui cirait toujours ses

souliers à la perfection... Pauvre Marquerat, il était mort quand même... Et à présent, lui, Riverchon, avec qui irait-il manger la fondue le samedi soir?... Avec qui ferait-il un jass?... Ah diable!...

Une subite pensée venait de lui traverser l'esprit, motivant cette exclamtion: Un soir, au café Ducret, les deux amis avaient décidé que celui qui survivrait ferait pour l'autre un bel article nécrologique. Malgré les plaisanteries et les bons mots dont ils avaient été entortillés cette décision, M. Riverchon savait qu'elle tenait ferme. D'ailleurs, il ne demandait pas mieux que de faire cela pour son pauvre ami, et, prenant dans le tiroir de sa table de nuit un crayon et du papier, il rédigea l'article qu'il fit très élogieux.

Un moment plus tard, quand Mme Riverchon entra, et avec mille précautions lui annonça la triste nouvelle, il l'arrêta du geste:

— J'ai entendu... j'ai passé un mauvais moment... Tiens, je suis en train d'écrire un article pour l'*Echo du District*... Veux-tu lui donner un coup d'œil, pour voir si j'ai oublié quelque chose?

Mme Riverchon possédait la faculté si précieuse, pour la paix du ménage, de pouvoir admirer tout ce que faisait son mari. Elle admira donc, et l'article fut envoyé tel quel, avec une lettre de condoléances à Mme Marquerat, où M. Riverchon déplorait d'être trop faible encore pour pouvoir courir à elle et lui dire sa sympathie.

A quelques jours de là, se sentant plus fort, il prit le chemin de la maison en deuil qui, d'ailleurs, était à deux pas. Mme Marquerat et ses filles furent émues de revoir le vieil ami de leur cher disparu, elles lui firent le récit circonstancié de ses derniers moments, et le remercièrent pour le bel article paru la veille dans l'*Echo*.

— Si je ne caignais pas d'abuser de votre bonté, dit Mme Marquerat, au moment où le vieil ami de son mari se disposait à partir, je vous demanderais un grand service, M. Riverchon.

— Mais, chère madame, je suis tout à votre service.

Il s'agirait d'examiner certains papiers que mon mari gardait dans les tiroirs de son secrétaire, il doit y avoir des vieilles lettres, des vieilles notes, des articles de journaux — vous savez qu'il prenait volontiers la plume — des livres de comptes... Je n'ai pas le courage de voir moi-même ce qu'il faut détruire et ce qu'il faut garder.

— Mais chère madame, pensez donc, dit M. Riverchon un peu déçu par la petitesse du service à rendre, je vais vous faire cela tout de suite, si vous le permettez.

— Croyez-vous?... Etes-vous assez bien?... Mme Riverchon s'inquiéta si vous restez trop longtemps.

Mais M. Riverchon avait décidé de se débarrasser d'un travail qu'il croyait sans intérêt, et l'instant d'après il était confortablement installé devant le bureau de son ami, avec la corbeille à papiers sous la main, et un flacon de vieille eau de cerise à proximité...

Quel fourbi dans ce tiroir!... Des paquets de vieilles lettres, des plis contenant des reçus, des vieux carnets de fournisseurs, des piles de numéros de l'*Echo du District*, tous ceux sans doute, qui contenaient un article de ce pauvre Marquerat qui était un grand écrivain devant l'Eternel et qui sautait sur sa plume chaque fois que l'occasion lui semblait bonne. D'ailleurs, il bataillait toujours pour des causes qui en valaient la peine: Il avait bataillé pour la démolition de l'immeuble Cottini, nid à punaises et à puces; pour la création d'une avenue de tilleuls ou d'ormeaux entre le collège secondaire et l'infirmière... pour un arrêté de police interdisant aux paysans et maraîchers la vente de leurs légumes aux revendeurs ayant neuf heures... Il avait bataillé contre le vote obligatoire, contre la folie des jeunes gens qui ne mettent point de chapeaux, contre la folie des jeunes filles qui ne mettent point de bas, contre la folie

des parents qui laissent faire, contre la folie humaine en général... Il écrivait facilement, à l'occasion, il fait de l'esprit. L'*Echo* accueillait volontiers sa prose...

— Tiens, voilà justement un article prêt à être envoyé.

M. Riverchon tenait à la main un pli jaune qui portait comme adresse: A la rédaction de l'*Echo du District*... C'était un pli tout neuf, et l'encre semblait encore toute fraîche. Il le retourna... Pas fermé... Eh bien alors, voyons ce que c'est, il ne faut pas expédier sans l'examiner un article qui n'est peut-être plus d'actualité, cela risquerait de jeter un ridicule sur la mémoire de ce pauvre ami.

Pas long, l'article : deux pages :

« Notre petite ville vient de perdre un de ses citoyens les plus estimés, un homme bon, pacifique, dans le meilleur sens du terme, probe, courageux et parfait honnête homme... »

En effet, hier à — à cet endroit il y avait un blanc — s'est éteint paisiblement, entouré de sa nombreuse famille, Philippe Riverchon, ancien négociant... »

M. Riverchon crut qu'il voyait mal, et relut: Philippe Riverchon, ancien négociant...

— Nom de sort! fit-il à haute voix, je n'ai jamais été mort... A moins un si on veut, mais tout à fait mort, jamais!... Cet imbécile de Marquerat, envoyer ainsi les gens dans l'autre monde... C'est ça, il a préparé son article à l'avance quand il m'a cru prêt à passer l'arme à gauche... Voyons la suite...

« ... Philippe Riverchon, ancien négociant... Tous ceux qui ont eu le privilège de connaître cet honorable citoyen, d'esprit large et ouvert, de culture aussi variée qu'étendue, savent que seule sa modestie l'empêchait d'occuper une des premières places dans sa ville natale, et pour notre part, nous ne pouvions que déplorer que soit resté dans l'ombre un homme de cette valeur et qu'il n'ait pas eu l'occasion de mettre au service de ses concitoyens ce bon sens averti, cette connaissance des hommes, cette parfaite droiture qu'il possédait à un degré si haut... »

Philippe Riverchon s'arrêta tout ému... Ce brave Marquerat, quand même, quel ami sincère. Il ne lui avait pas ménagé les éloges! Mais c'était vrai, tout ce qu'il disait là... les autres l'avaient toujours regardé comme un brave garçon qui n'est pas un aigle... C'étaient les autres qui n'étaient pas des aigles, seul ce brave Marquerat avait vu clair... Quel dommage!... M. Riverchon se mit à rire. Il n'irait pourtant pas jusqu'à regretter, à cause de cette belle oraison funèbre, de n'être pas mort?... Non, ma foi non, mais quand même c'était dommage que ses concitoyens n'aient pas su, une fois pour toutes, ce qu'il valait... Ce bel article si bien fait, qui pour sûr avait donné à Marquerat un bon moment de travail, il était perdu cet article... Ça ferait de la peine à Marquerat, s'il le savait, les gens qui écrivent n'aiment pas que leurs articles restent dans un tiroir... M. Riverchon but une gorgée d'eau de cerises, s'accouda et réfléchit...

... Parfait honnête homme, d'esprit large et ouvert, de culture... Diable c'était dommage!... Le pli était prêt à être envoyé, il était même affranchi, s'il eut été cacheté, lui, Philippe Riverchon, sans hésiter le mettait à la boîte... Dommage que Marquerat ne l'ait pas cacheté... Après tout, il n'y avait qu'à croire qu'il l'était... Qui le saurait?... Quel mal y aurait-il?... Le ridicule?... Le ridicule est pour les maladroits, allons-y.

En deux coups de langue, Philippe Riverchon colla l'enveloppe qui contenait l'éloge de ses vertus, puis il continua sa besogne, mais son esprit était occupé, à autre chose. Il composait un contre-article nécrologique.

... Je suis bien vivant... L'auteur de l'article en question l'a écrit probablement un soir où le bruit de ma mort courait dans le quartier... Article beaucoup trop élogieux... Le piquant de l'histoire c'est que le soussigné a mis lui-même dans la boîte aux lettres le pli qui le contenait, trouvé cacheté parmi les papiers du cher ami défunt dont il déplore la perte...

Mme Marquerat entra.

— M. Riverchon, venez vous reposer un moment au salon, le thé est servi.

— A l'instant, madame... Voulez-vous avoir la bonté d'examiner ce pli cacheté que je viens de trouver?... A mon avis, il faut l'envoyer tel quel...

— Croyez-vous? dit Mme Marquerat un peu perplexe... A près tout, bien sûr, pourquoi pas?

— Je crois savoir ce que contient ce pli, continua M. Riverchon, la dernière fois que j'ai vu ce cher ami — c'était vendredi soir, je ne l'oublierai jamais — il m'a parlé de cette question de fermeture d'une classe, et je me souviens qu'il m'a dit: Il faut que je dise mon opinion à ce sujet.

— Eh bien alors, envoyons l'article.

Et ainsi fut fait.

J.-L. Duplan.

Royal Biograph. — Pour son programme de cette semaine, à la demande de nombreuses personnes, le Royal Biograph présente « *Notre-Dame de Paris* », grand film artistique et dramatique, en 6 parties.

C'est Carl Laemmle qui a filmé le roman de Victor Hugo. Pour le faire, il n'a pas hésité à reconstruire la cathédrale et les maisons du vieux Paris qui l'entouraient. On reste évidemment stupéfait de la grandeur du décor et du souci de précision qui apparaît dans cette exécution gigantesque. L'œuvre de Victor Hugo a été respectée, illustrée chapitre par chapitre, sans que l'importance du cadre diminue les personnages.

Tous les jours, matinée à 8 heures, soirée à 8 h. 30; dimanche 27 septembre, deux matinées, à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Théâtre Lumen. — Pour son programme cinématographique de cette semaine, le Théâtre Lumen s'est assuré une œuvre des plus caractéristiques: « *Ame d'Artiste* », merveilleuse réalisation cinématographique en 6 parties, d'après la pièce « *Rêve et réalité* » de Molbeck, mise en scène par Mme Germaine Dzlae et qui a comme principaux interprétés Mme Yvette Andreyor, Gina Manès, l'extraordinaire artiste M. Nicolas Koline, Henry Hourry, M. Pétrowitch. Citons également un excellent comique en 2 parties « *L'automobile accordéon!* » Ainsi que le « *Ciné-Journal Suisse* » avec ses actualités mondiales et du pays, et le « *Pathé-Revue* ». — La Direction du Théâtre Lumen attire l'attention du public sur le fait que vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 courant, à 8 h. 30 du soir, et dimanche 27 en matinée à 2 h. 30, quatre représentations d'art chorégraphiques seront données par les merveilleuses danseuses de Loie Fuller dans leurs ballets fantastiques. — Prix des places spécial.

Les spectacles cinématographiques auront donc lieu les vendredi 25 et samedi 26, en matinée, et dès lundi 28 septembre au jeudi 1er octobre, en matinée et en soirée.

Pour la rédaction: J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

AVIS AUX FIANCÉS

Pour vos Meubles

Adressez-vous en toute confiance à la

HALLE AUX MEUBLES

2, Rue Mauborgne vis-à-vis Hôtel de France

Mais. n Marschall — Téléphone 99.99

Précédemment rue de la Louve, 4

Escompte spécial de 5% en se référant du Journal.

CHEMISERIE DODILLE

Rue Haldimand, LAUSANNE

COLS, CRAVATES, CHAUSSETTES. Sous VÊTEMENTS

Spécialité de Chemises sur mesure

TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS



Choix immense

Achat d'anciens suisses 1850-54

Envoy prix-courants gratuits

Ed. ESTOPPEY

Grand-Chêne, 1 Lausanne